



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP
Office fédéral de la police fedpol

BUREAU DE COMMUNICATION EN MATIÈRE DE BLANCHIMENT D'ARGENT (MROS)

Rapport annuel 2019

Avril 2020

BUREAU DE COMMUNICATION EN MATIÈRE DE BLANCHIMENT D'ARGENT (MROS)

Rapport annuel 2019

Avril 2020

Département fédéral de justice et police DFJP
Office fédéral de la police fedpol
Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent
3003 Berne

Téléphone: (+41) 058 463 40 40

E-Mail: mros.info@fedpol.admin.ch

Internet: <http://www.fedpol.admin.ch>

Sommaire

1.	Avant-propos	5
2.	Statistique annuelle du MROS	7
2.1	Tableau récapitulatif de la statistique du MROS 2019	7
2.1.1	Communications de soupçons	8
2.1.2	Communications au titre de l'obligation de communiquer (art. 9 Loi sur le blanchiment d'argent, LBA) et du droit de communication (art. 305 ^{ter} exposant, al. 2, Code pénal, CP)	8
2.1.3	Taux de transmission	8
2.2	Échanges avec les homologues étrangers (CRF)	9
2.3	Financement du terrorisme	10
2.4	Détail de la statistique	10
2.4.1	Provenance des communications des intermédiaires financiers en fonction de leur secteur d'activité	10
2.4.2	Types de banques	11
2.4.3	Types d'infractions préalables	12
2.4.4	Éléments à l'origine du soupçon de blanchiment d'argent	13
2.4.5	Autorités de poursuite pénale concernées	13

1. Avant-propos

L'année 2019 a été remplie de défis pour le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) : une nouvelle stratégie a été élaborée afin de permettre au MROS de devenir une unité moderne, proactive et axée sur les objectifs de la lutte contre la criminalité de fedpol. Cette stratégie permettra au MROS de fournir aux autorités de poursuite pénale suisses des analyses toujours plus pertinentes sur les informations financières suspectes et renforcera sa fonction de cellule de renseignements financiers (CRF).

L'an passé, le MROS a adressé plus de 2000 rapports aux autorités de poursuite pénale et dans de nombreux cas, ceux-ci ont débouché sur l'ouverture de nouvelles procédures ou ont étayé des procédures en cours. Ces rapports reposent sur les 7705 communications transmises par les intermédiaires financiers au MROS en 2019, un chiffre supérieur de plus de 25 % à celui de l'année précédente. Au total, la somme des valeurs patrimoniales signalées au MROS se monte à 12,9 milliards de francs à la fin de novembre 2019¹. Comme les années précédentes, ces sommes proviennent en premier lieu d'escroqueries ou d'actes de corruption présumés. Les banques ou les prestataires de services de paiement constituent la source presque exclusive de ces signalements. Contrairement à ce que l'on observe pour

ce type d'intermédiaires financiers, le nombre de communications reçues de gérants de fortune, de fiduciaires, d'avocats et de notaires n'a, quant à lui, pas augmenté ces dernières années.

La nouvelle stratégie du MROS vise également à accélérer le traitement des communications. À la fin de 2019, plus de 6000 communications étaient en cours d'analyse au MROS, un chiffre en hausse de plus de 20 % par rapport à la fin de 2018. Le Conseil fédéral a doté le MROS de douze postes à plein temps supplémentaires pour traiter les communications plus efficacement. La mise en œuvre de la stratégie – notamment un tri ciblé des communications et leur transmission électronique – suppose initialement des efforts importants, mais à terme, elle réduira notablement et durablement la durée de traitement des communications.

A l'avenir, le MROS s'attachera davantage encore à déceler les tendances et les méthodes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. La constitution d'une unité d'analyse stratégique améliorera aussi la collaboration avec le secteur privé.

Plus de 60 % des valeurs patrimoniales communiquées peuvent être attribuées à des personnes domiciliées à l'étranger. A ce titre, pour prévenir

¹ Le 22 novembre 2019, le MROS a procédé à une migration interne des données relatives aux communications dans le nouveau système d'information.

le risque que des valeurs patrimoniales soient blanchies en Suisse, le MROS est tributaire d'une coopération internationale efficace. Il a reçu en 2019 près de 1000 communications de CRF étrangères. L'extension mesurée des compétences du MROS que le Conseil fédéral² a proposée au Parlement (art. 11 al. 2^{bis}, Loi sur le blanchiment d'argent, LBA³) exposant à l'avenir de mieux exploiter ces informations et renforcera ainsi la sécurité de la Suisse. Afin de garantir que cette coopération s'aligne sur les principes de l'État de

droit, le MROS s'investit pleinement dans les activités du Groupe Egmont et du Groupe d'action financière (GAFI). Le chef du MROS a été nommé en 2019 membre du comité de pilotage du Groupe Egmont. Il copréside également l'un des cinq groupes de travail permanents du GAFI.

Le MROS n'aurait pu obtenir ces résultats sans les efforts de ses collaboratrices et collaborateurs, à qui nous tenons à exprimer notre reconnaissance et nos remerciements.

Berne, avril 2020

Département fédéral de justice et police DFJP
Office fédéral de la police fedpol
Bureau de communication en matière
de blanchiment d'argent MROS

² FF 2018 6469, FF 2018 6557

³ RS 955.0

2. Statistique annuelle du MROS

Remarque préliminaire:

Suite à l'introduction du nouveau système d'information, seule une statistique sommaire est publiée pour 2019. Un rapport annuel différent

tant sous l'angle de sa structure que de son contenu sera publié pour l'année 2020.

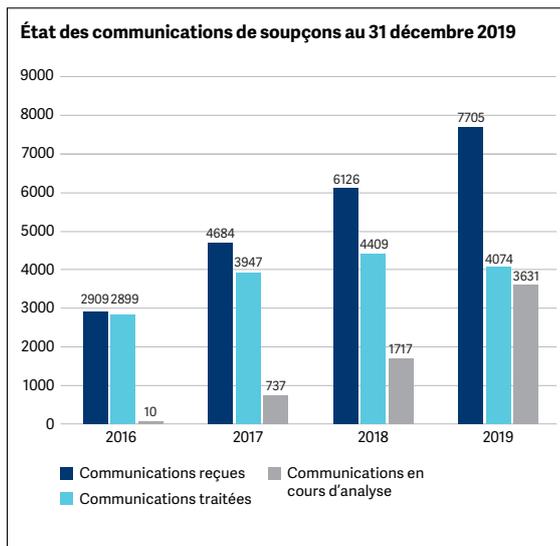
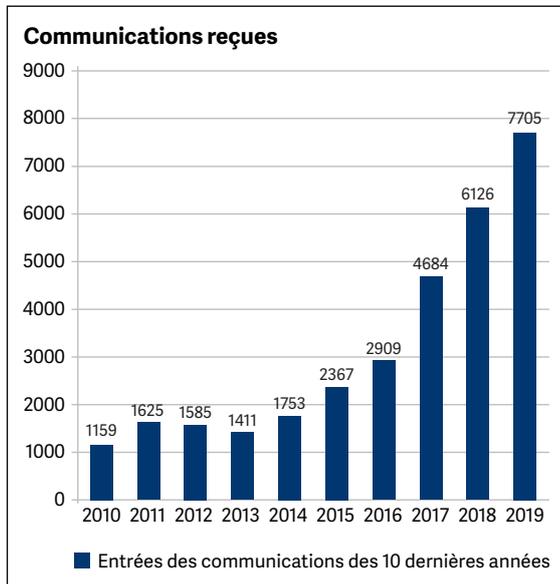
2.1. Tableau récapitulatif de la statistique du MROS 2019

Résumé de l'exercice 2019 (1 janvier – 31 décembre 2019)

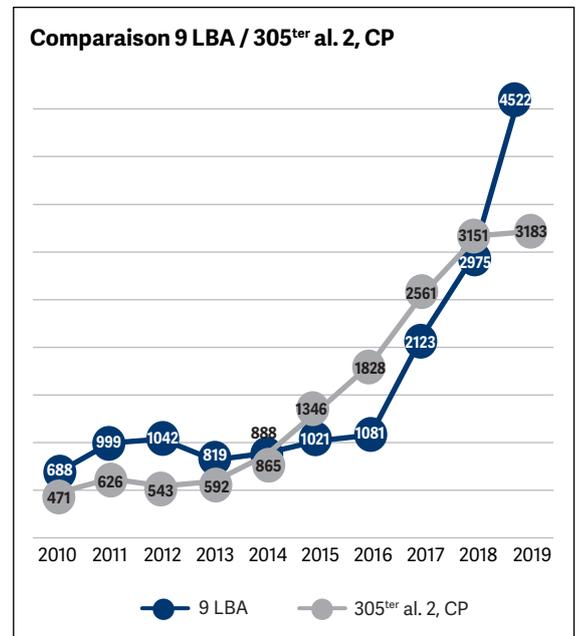
Nombre de communications	2019 Absolu	2019 Relatif
Total des communications reçues	7 705	100.0%
Transmises aux autorités de poursuite pénale	2 024	26.3%
Non transmises	2 050	26.6%
En cours de traitement*	3 631	47.1%
Types d'intermédiaires financiers		
Banques	6 927	89.9%
Prestataires de services de paiement	311	4.0%
Entreprises de cartes de crédit	98	1.3%
Gérants de fortune / Conseillers en placement	69	0.9%
Autres	60	0.8%
Fiduciaires	58	0.8%
Casinos	57	0.7%
Assurances	26	0.3%
Négociants en devises	26	0.3%
Courtiers en matières premières et métaux précieux	26	0.3%
Opérations de crédit, de leasing, d'affacturage et de financement à forfait	22	0.3%
Négociants en valeurs mobilières	20	0.3%
Avocats et notaires	5	0.1%
Sommes impliquées en francs (seulement jusqu'au 22 novembre 2019) (Montant des valeurs patrimoniales au moment de la communication)		
Montant total	12 903 881 661	100.0%
Montant des communications transmises	4 095 466 915	31.7%
Montant des communications non transmises	6 385 722 250	49.5%
Montant des communications en cours de traitement	2 422 692 496	18.8%
Montant moyen des communications (total)	1 674 741	
Montant moyen des communications (transmises)	2 023 452	
Montant moyen des communications (non transmises)	3 114 986	
Montant moyen des communications (en cours de traitement)	667 225	

* Dix communications reçues en 2016, 737 reçues en 2017 et 1717 de 2018 étaient en outre toujours en cours d'analyse au 31 décembre 2019. A cette date, le nombre de communications total encore en cours de traitement au MROS était donc de 6095.

2.1.1 Communications de soupçons



2.1.2 Communications au titre de l'obligation de communiquer (art. 9 Loi sur le blanchiment d'argent, LBA) et du droit de communication (art. 305^{ter}, al. 2, Code pénal, CP⁴)



2.1.3 Taux de transmission

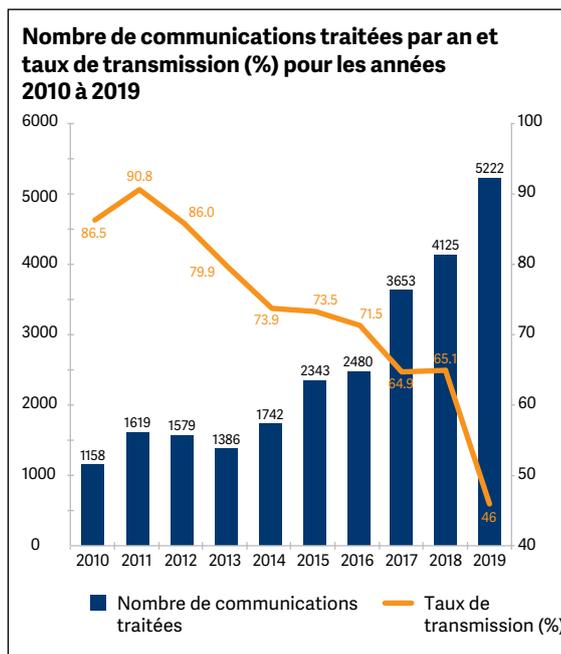
La baisse du taux de transmission à 46 % montre le rôle de filtre du MROS, qui garantit que seules soient transmises les informations pertinentes pour une autorité de poursuite pénale suisse.

Transmettre les informations aux autorités de poursuite pénale suisses n'est pas l'unique moyen d'action du MROS. En analysant les données qui lui parviennent, le MROS peut identifier des tendances et des méthodes de blanchiment. Les résultats de cette analyse stratégique seront à l'avenir transmis plus systématiquement aux intermédiaires financiers afin d'augmenter l'efficacité de leurs mesures de prévention.

L'introduction du nouveau système d'information au 1^{er} janvier 2020 et l'adaptation en conséquence de l'ordonnance du 25 août 2004 sur le

⁴ RS 311.0

Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (OBCBA)⁵ permettront à l'avenir de ne plus transmettre les communications de soupçons aux autorités de poursuite pénale. Les informations pertinentes et l'évaluation que le MROS en fait seront adressées aux ministères publics sous forme de rapports électroniques. La statistique du taux de transmission est donc publiée ici pour la dernière fois.



2.2. Échanges avec les homologues étrangers (CRF)

Le MROS et ses homologues étrangers, c'est-à-dire les autres cellules de renseignements financiers (CRF), peuvent échanger par la voie de l'assistance administrative des informations concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et les infractions préalables qui s'y rapportent, la criminalité organisée et le financement du terrorisme.

Lorsque le MROS reçoit des communications de soupçons impliquant des personnes physiques ou morales étrangères, il a la possibilité

de demander des informations au sujet de ces personnes physiques ou morales à ses homologues des pays concernés. Cette collaboration est essentielle pour le MROS, car la plupart des communications de soupçons parvenant au MROS présentent un lien avec l'étranger. Les informations obtenues de l'étranger peuvent souvent appuyer les enquêtes suisses.

En 2019, le MROS a envoyé en tout 167 demandes de renseignements à des CRF étrangères, qui concernaient chacune en moyenne deux personnes physiques et trois personnes morales. En outre, il a adressé durant l'année sous revue 193 informations dites spontanées à des homologues étrangers. Il s'agit là d'informations communiquées par un homologue étranger ou par MROS présentant un lien avec la Suisse et qui ne requièrent pas de réponse.

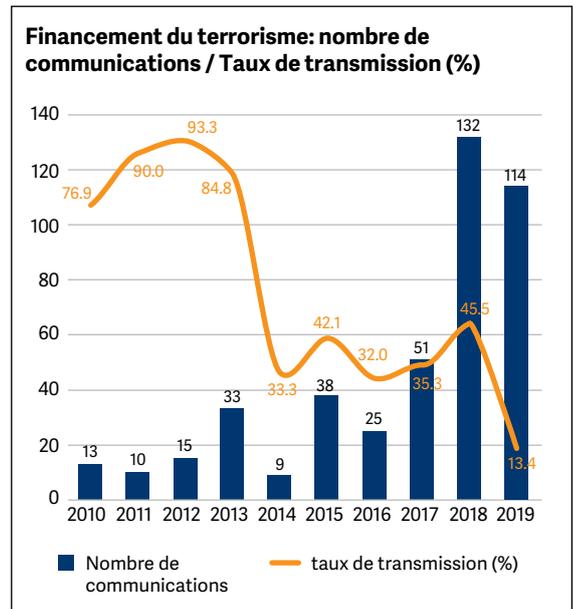
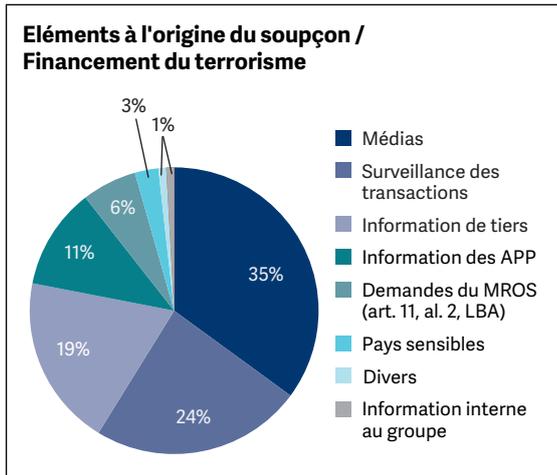
Le MROS ne fait pas qu'envoyer des demandes de renseignements à ses homologues étrangers, il en reçoit aussi lui-même de leur part. Ainsi, il a enregistré un total de 844 demandes de 103 pays en 2019, soit un peu plus qu'en 2018 (795 demandes de 104 pays).

Ces demandes concernaient chacune en moyenne trois personnes physiques et trois personnes morales, ce qui fait un total de plus de 5000 personnes physiques et morales pour 2019. Par ailleurs, le MROS a reçu en tout 442 informations spontanées de CRF de 48 pays.

⁵ RS 955.23

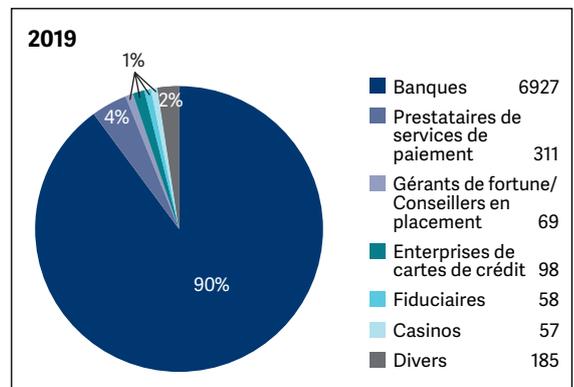
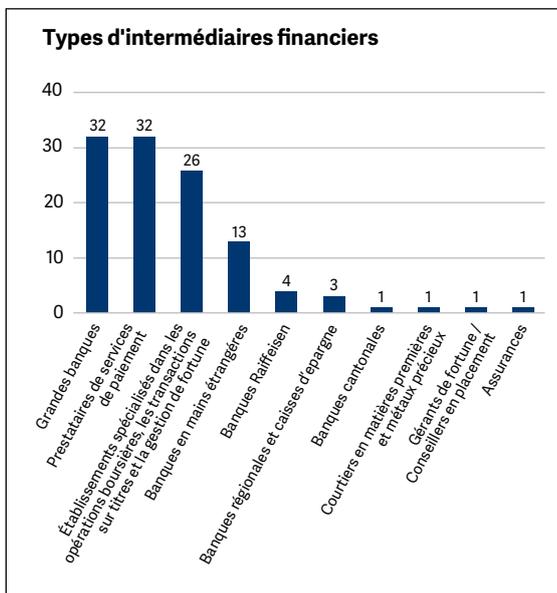
2.3. Financement du terrorisme

Le MROS a reçu 114 communications de soupçons de financement du terrorisme durant l'année sous revue. Dans plus de trois quarts des cas, le signalement avait pour élément déclencheur un article de presse (35 %), la surveillance des transactions (24 %) ou des informations de tiers (19 %).



2.4. Détail de la statistique

2.4.1 Provenance des communications des intermédiaires financiers en fonction de leur secteur d'activité

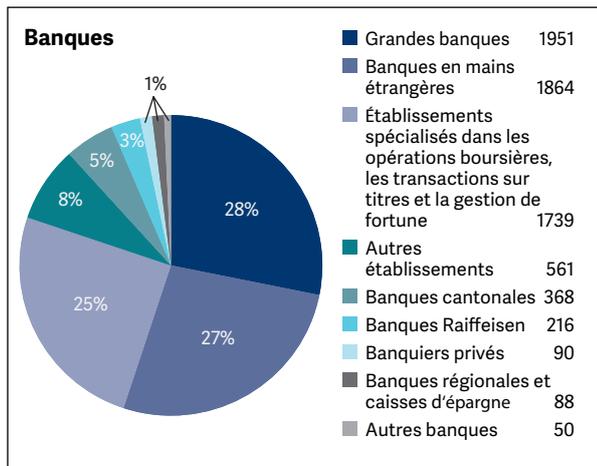


Comparaison des années 2010 à 2019

Types d'intermédiaires financiers	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Banques	822	1080	1050	1123	1495	2160	2502	4262	5440	6927	26861
Prestataires de services de paiement	184	379	363	74	107	57	129	144	272	311	2020
Gérants de fortune / Conseillers en placement	40	27	49	74	40	45	64	87	60	69	555
Fiduciaires	58	62	65	69	49	48	45	50	40	58	544
Entreprises de cartes de crédit	9	10	22	14	9	13	21	14	71	98	281
Autres IF	4	2	4	1	3	5	21	21	143	48	252
Assurances	9	11	9	19	11	12	89	24	35	26	245
Casinos	8	6	6	8	9	3	14	28	28	57	167
Avocats et notaires	13	31	12	9	10	6	5	4	4	5	99
Opérations de crédit, de leasing, d'affacturage et de financement à forfait	1	5	1	4	3	7	10	14	16	22	83
Courtiers en matières premières et métaux précieux	1	1	3	10	3	6	3	11	3	26	67
Négociants en valeurs mobilières	4		1	1	10	3	3	16	9	20	67
Négociants en devises	6	7		5			3	2	3	26	52
OAR		1			2				1	8	12
Autorités					2			2	1	2	7
Bureaux de change		3				1		1		0	5
Distributeurs de fonds de placement						1		3		1	5
Négociants								1		1	2
Total	1159	11625	1585	1411	1753	2367	2909	4684	6126	7705	31324

2.4.2 Types de banques

Année	Total communications	Communications de banques	Banques en % de toutes les communications
2010	1159	822	71 %
2011	1625	1080	66 %
2012	1585	1050	66 %
2013	1411	1123	80 %
2014	1753	1495	85 %
2015	2367	2160	91 %
2016	2909	2502	86 %
2017	4684	4262	91 %
2018	6126	5440	89 %
2019	7705	6927	90 %



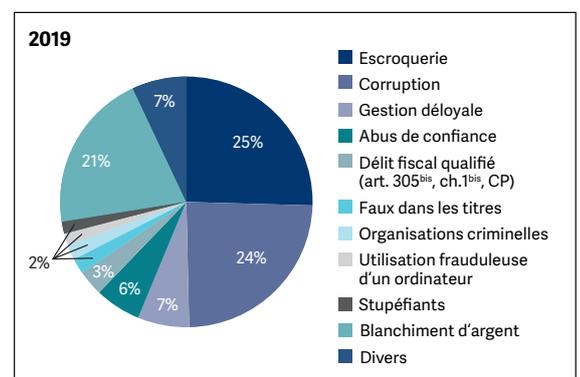
Comparaison des années 2010 à 2019

Types de banques	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Banques en mains étrangères	290	389	348	240	383	575	659	1696	1688	1864	8132
Grandes banques	214	310	308	324	474	763	779	1119	1450	1951	7692
Établissements spécialisés dans les opérations boursières, les transactions sur titres et la gestion de fortune	55	156	127	114	159	303	309	543	1132	1739	4637
Autres établissements	99	27	42	230	214	213	323	411	518	598	2675
Banques cantonales	79	75	80	72	75	125	190	221	297	368	1582
Banques Raiffeisen	49	60	64	79	134	125	154	166	173	216	1220
Banquiers privés	7	26	60	52	39	38	57	73	105	90	547
Banques régionales et caisses d'épargne	25	15	19	6	14	11	29	27	59	88	293
Filiales de banques étrangères	4	21	2	5	3	7	2	5	18	12	79
Établissements à statut particulier		1		1				1		1	4
Total	822	1080	1050	1123	1495	2160	2502	4262	5440	6927	26861

2.4.3 Types d'infractions préalables

Composition du graphique

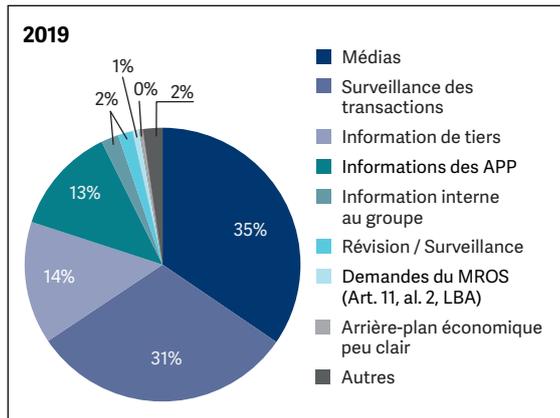
La statistique suivante montre quelle est l'infraction préalable au blanchiment d'argent présumée. La catégorie «blanchiment d'argent» regroupe des affaires pour lesquelles différentes infractions préalables sont possibles ou pour lesquelles l'intermédiaire financier n'a mentionné aucune infraction préalable dans la communication.



2.4.4 Éléments à l'origine du soupçon de blanchiment d'argent

Composition du graphique

Le graphique suivant montre les sources d'information qui ont éveillé les soupçons des intermédiaires financiers et les ont incités à effectuer une communication.



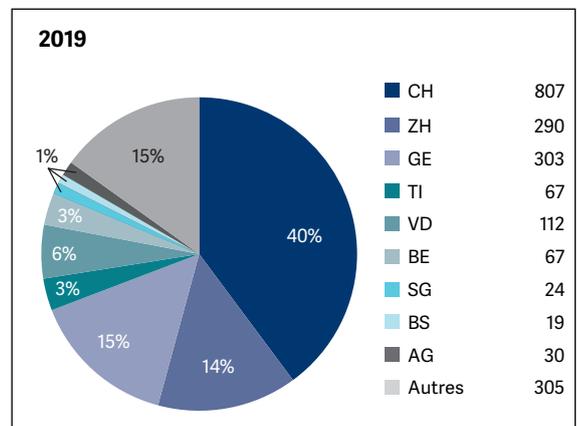
2.4.5 Autorités de poursuite pénale concernées

Composition du graphique

Le graphique suivant indique les autorités de poursuite pénale auxquelles le MROS a transmis les communications de soupçons reçues pendant l'année sous revue.

Légende

AG	Argovie	NW	Nidwald
AI	Appenzell Rhodes-Intérieures	OW	Obwald
AR	Appenzell Rhodes-Extérieures	SG	Saint-Gall
BE	Berne	SH	Schaffhouse
BL	Bâle-Campagne	SO	Soleure
BS	Bâle-Ville	SZ	Schwyz
CH	Ministère public de la Confédération	TG	Thurgovie
FR	Fribourg	TI	Tessin
GE	Genève	UR	Uri
GL	Glaris	VD	Vaud
GR	Grisons	VS	Valais
JU	Jura	ZG	Zoug
LU	Lucerne	ZH	Zurich
NE	Neuchâtel		



Comparaison des années 2010 à 2019

Autorité	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total
CH	367	468	484	386	583	933	736	1322	1265	807	7351
ZH	141	183	203	205	162	239	230	258	359	290	2370
GE	140	153	202	168	162	144	293	326	405	303	2296
TI	135	126	185	140	95	113	115	144	89	67	1209
VD	24	68	26	33	34	46	55	44	108	112	550
BE	29	46	51	15	60	30	58	41	47	67	444
SG	17	76	30	18	39	36	48	60	33	24	381
BS	36	51	41	23	15	22	58	50	21	19	336
AG	14	50	27	15	23	28	50	30	46	30	313
ZG	16	19	8	14	18	27	21	15	50	38	226
LU	6	13	1	15	8	9	80	7	39	37	215
SO	13	7	15	16	23	17	28	33	29	25	206
BL	5	13	16	5	2	12	12	34	37	58	194
TG	13	8	11	10	6	27	33	30	17	27	182
NE	7	10	8	8	13	17	18	24	35	29	169
FR	9	7	5	11	14	8	18	26	33	31	162
VS	6	6	15	8	13	12	28	18	27	17	150
SZ	9	8	7	10	12	12	5	20	10	8	101
GR	8	8	9	7	2	9	15	11	9	9	87
SH	2	8	5	7	4	2	9	7	3	7	54
NW	1	9	1	4	1	3		1	17	4	41
JU	2	1	1	2	9		6	3	14	3	41
AR	1	1	2	2	1	1	2	6	5	6	27
GL			1	1			1	3	5		11
OW					1		4			6	11
AI		1	2			1		5			9
UR	2	1	2								5
Total	1003	1441	1358	1123	1300	1748	1923	2518	2703	2024	17141

